

La Crazette

Numéro 22 – Décembre 2012



Dans ce numéro

- 1 Edito
- 2 Echos du conseil municipal
- 3 Vie municipale
- 3 C'est à Cras !
- 4 Divers
- 5 Tribune libre

Edito

Chers habitants de CRAS,

Nous arrivons au terme de l'année 2012 et 2013 s'annonce déjà, avec, dès janvier, une étape importante, le recensement de la population.

Cet événement majeur, qui revient périodiquement, permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, moyens de transports utilisés, conditions de logement, etc.

La Loi rend obligatoire la réponse à cette enquête dont les résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs tels les hôpitaux ou les écoles.

Les réponses que vous formulerez resteront strictement confidentielles et seront remises à l'INSEE pour l'établissement de statistiques rigoureusement anonymes.

L'agent recenseur désigné pour effectuer cette mission est Madame Chantal FABIANI. Elle vous rendra visite dans la période du 17 janvier au 16 février 2013 et sera munie d'une carte officielle d'identification. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil, pour le bon déroulement de cette opération, essentielle et obligatoire.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, lors de la **cérémonie des vœux, le vendredi 11 janvier à 19 heures 30, à la salle Marcel Gaillard**, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un temps de Noël paisible auprès de tous ceux que vous aimez.

Avec l'expression de mon dévouement au service de notre village, je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Nicole DI MARIA



**Joyeux Noël
et
Bonne année
2013 !**

Echos du conseil municipal

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2012

CIMETIERE

Après lecture et validation des articles du règlement établi pour le cimetière existant, ainsi que pour l'extension columbarium et jardin du souvenir, les tarifs ci-après sont proposés et adoptés :

- concession traditionnelle : 30 ans (renouvelable) – 250 euros.
- concession dans le columbarium : 15 ans (renouvelable) – 350 euros, 30 ans (renouvelable) – 500 euros.
- jardin du souvenir – gratuit.

INDEMNITE D'EXERCICE DES MISSIONS DES PREFECTURES CONCERNANT LA NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Madame Chantal FABIANI, qui succède à Madame VALETTE peut bénéficier de l'indemnité d'exercice des missions des préfectures, au coefficient 1.21, versée par moitié en juin et le solde en décembre. Pour ce faire, le conseil doit délibérer. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le maire informe le Conseil Municipal que la Commune va devoir procéder au recensement de la population en 2013. Pour cela, la commune doit prévoir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'enquête.

Concernant les moyens humains :

Pour une commune de moins de 500 habitants : 1 agent recenseur est nécessaire. La note d'information de l'INSEE précise que pour ces communes, le secrétaire de mairie peut exercer cette fonction.

Concernant les moyens matériels : la commune devra mettre en place :

- une zone de stockage pour les imprimés et questionnaires ;
- locaux : au minimum une armoire fermant à clé pour dépôt des imprimés remplis avant envoi à l'INSEE ; l'accès des locaux sera réservé aux personnes habilitées par le Maire et au personnel de contrôle de l'INSEE ;
- un espace (bureau) dans lequel le coordonnateur recevra l'agent recenseur ;
- un équipement informatique pour suivre l'avancement de l'opération et envoi des données via internet à l'INSEE.

Concernant les moyens financiers : Il sera versé par l'INSEE une dotation forfaitaire de recensement. La commune aura à charge les frais liés au recensement (frais de déplacement, rémunérations, etc.).

L'INSEE désignera prochainement un superviseur qui sera le correspondant pour suivre les opérations.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à désigner Madame Chantal FABIANI secrétaire de Mairie comme agent recenseur.

Madame FABIANI, nouvellement nommée dans la commune pourra ainsi parfaire sa connaissance du territoire communal.

Son emploi du temps (30 heures hebdomadaires) lui permettra d'assurer cette mission ainsi que la coordination de l'opération.

Le Conseil Municipal délibère favorablement.

DISSOLUTION DU SIVOM DU PAYS DE TULLINS

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de dissolution du SIVOM du Pays de Tullins par le Comité Syndical du jeudi 18 octobre 2012. Chaque commune adhérente doit délibérer pour accepter cette dissolution.

Le conseil Municipal, accepte par délibération de solliciter auprès de monsieur le Préfet la dissolution du SIVOM du Pays de Tullins à compter du 1er janvier 2013.

QUESTIONS DIVERSES

- **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Monsieur GAILLARD rend compte de la dernière réunion au cours de laquelle il a été accepté la prise en compte par les Communautés de Communes de Vinay et Saint Marcellin d'un projet innovant concernant une forme d'agriculture de proximité. Des aides à l'innovation pourront être mises en place.
- **P.P.A POLLUTION**
Le plan mis en œuvre à Grenoble ne correspond pas tout à fait aux spécificités des zones rurales. La Communauté de Communes a adressé un courrier au Préfet au nom de toutes les communes.
- **ORDURES MENAGERES**
Par délibération de la Communauté de Communes le SICTOM devient SMICTOM.
- **COMPTE RENDU PAR LE MAIRE D'UNE REUNION AU SEDI**
Une étude de diagnostic sur l'éclairage public a été effectuée par le SEDI.
Il ressort une obligation de mise aux normes au niveau des 4 armoires communales. 18 lampadaires devront être changés dans un délai de trois ans.
- **POINT SUR LES TRAVAUX**
 - Madame Le Maire informe le conseil des travaux à finaliser dans le cadre du cimetière : restauration du portail d'entrée et accessibilité. Rampe pour personnes à mobilité réduite entre le cimetière actuel et le columbarium.
 - Les ponts situés sur le territoire communal nécessitent quelques travaux en particulier il est demandé une ré-hausse des garde-corps. Ces travaux seront réalisés sur l'exercice 2013.
 - Chauffage église : dossier en attente, à intégrer au budget 2013.

- POINT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A VENIR
 - Une première tranche d'assainissement en direction de l'entreprise CAPIFIL (DP 153) ainsi que sur la route des Feugères jusqu'au numéro 86 est prévue.
 - Les priorités devraient ensuite se situer au niveau de la Pératière (habitat ancien).
- ASSOCIATION APLOMB
Madame le Maire informe le conseil municipal que la convention avec l'association APLOMB a été signée.
- PANNEAU BASCULE
Un panneau d'interdiction de stationner sur la BASCULE va être mis en place.
- RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION ARCO
Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une rencontre avec des représentants de l'association ARCO.
L'association ARCO souhaite soumettre à la Communauté de Communes qui a la compétence ordures ménagères des propositions d'amélioration de ce nouveau système.
- NOEL DES AINES DE LA COMMUNE
Un repas « grenouilles » est proposé.
Ce repas serait partagé avec les aînés de Morette, le 6 avril 2013 dans le département de l'Ain.
Les personnes ne pouvant se déplacer recevront comme le veut la tradition la visite de deux membres du CCAS, porteurs d'un colis de friandises dans la période du 15 au 25 décembre 2012.

Fin de la séance à 23h30.

Vie municipale

DIAGNOSTIC DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, COMMUNE DE CRAS

Le syndicat des énergies du département de l'Isère (SEDI), a effectué, un diagnostic complet, sur l'ensemble de l'installation de l'éclairage public, en Août 2012.

L'inventaire technique a permis de recenser 44 foyers lumineux sur la commune.

Sur ces 44, 17 sont équipés de sources à vapeur de mercure (disparition en avril 2015).

Le remplacement du luminaire est donc à prévoir afin de réaliser des économies d'une part, et d'améliorer la qualité de l'éclairage d'autre part. IL y a 7 luminaires de type (boule).

Ces luminaires sont à remplacer pour répondre aux exigences normatives. En effet, la source dans ces luminaires rayonne dans toutes les directions et cela procure une pollution lumineuse.

D'autres luminaires sont en mauvais état ou des supports sont endommagés. Il faudra les remplacer. Quatre coffrets à cellule photoélectrique sont à rénover. Ils servent à piloter les foyers lumineux

« allumage le soir, extinction au lever du jour ». (Bascule, église, Muzias, Bourg). La rénovation des coffrets vise à se mettre en conformité par rapport à la norme NF C 17-200. La mise en conformité n'est pas obligatoire pour les installations existantes, il est toutefois préférable, pour des raisons de sécurité, de rénover les coffrets qui représentent un danger pour les intervenants ou les usagers.

La rénovation des coffrets et luminaires, représente un coût de 12 000 € environ, qui peut être réparti sur 10 ans (2013 à 2022). Il est à noter qu'à l'issue de cette période, d'autres luminaires, bons à l'heure actuelle, seront à remplacer par des luminaires neufs.

C'est à Cras

MONDEE

Le 19 janvier 2013, les agriculteurs de la commune vous convient à leur 6^{ème} mondée. Ce sera l'occasion pour toutes et tous de partager un moment de convivialité autour de la noix. Un buffet campagnard issu de produits locaux clôturera la soirée. Venez nombreux !

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier, élus et habitants de CRAS se sont rassemblés autour du monument aux morts afin d'honorer la mémoire des victimes de la guerre de 14-18 ainsi que tous les combattants des conflits qui ont suivi la première guerre mondiale.

Le poème « tu n'en reviendras pas » de Louis Aragon a été lu au cours de la cérémonie :

*« Tu n'en reviendras pas toi qui courais les filles
Jeune homme dont j'ai vu battre le cœur à nu
Quand j'ai déchiré ta chemise et toi non plus
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille
Qu'un obus a coupé par le travers en deux
Pour une fois qu'il avait un jeu de tonnerre
Et toi le tatoué l'ancien légionnaire
Tu survivras longtemps sans visage sans yeux
Roule au loin roule train des dernières lueurs
Les soldats assoupis que ta danse secoue
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou
Cela sent le tabac la laine et la sueur
Comment vous regarder sans voir vos destinées
Fiancés de la terre et promis des douleurs
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées
Vous étirez vos bras vous retrouvez le jour
Arrêt brusque et quelqu'un crie au jus là dedans
Vous baillez vous avez une bouche et des dents
Et le caporal chante Au pont de Minaucourt
Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri. »*

Louis Aragon – Le Roman inachevé – 1956

Divers

INFORMATION A DESTINATION DE LA POPULATION

Un démarchage est mené à domicile ou par téléphone, principalement auprès de personnes âgées, par une entreprise leur proposant de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur domicile : elle se dit mandatée par le Conseil général et affirme que celui-ci versera une aide de 2 000 € une fois les travaux effectués.

Ce démarchage a été mené à ce jour principalement dans les cantons du Grand Lemps et de La Côte Saint André (communes des terres froides) mais s'étend au-delà.

Le Conseil général n'a mandaté aucune entreprise et appelle chacun à la plus grande vigilance face à ce genre de technique de vente.

Il va immédiatement déposer plainte pour :

- escroquerie et tentative d'escroquerie, prévues par les articles 313-1 et 313-3 du code pénal,
- pratiques commerciales douteuses prévues et réprimées par les articles L121-1, L213-1 et L213-6 du code de la consommation.

NOUVEAU A LA MISSION LOCALE



Mercredi 7 novembre a eu lieu l'ouverture à St Marcellin du nouvel « Espace permanent » dédié aux jeunes 16/25 ans du Sud-Grésivaudan sortis du système scolaire. Accompagnés par un animateur de la Mission Locale, les jeunes sont aidés dans leurs recherches d'orientation, de formation, d'emploi, ... De nombreuses documentations (DVD, fiches métiers, catalogue de formation, logiciels...), du matériel informatique connecté à internet et un téléphone pour appeler les employeurs sont mis à leur disposition. A l'affichage, ils pourront trouver les offres d'emploi du territoire, les offres de formation ainsi que les actions du territoire liées à la recherche d'orientation, de formation ou d'emploi.

Espace gratuit et convivial (café et thé offerts) ouvert tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h30 à 12h en libre accès.

RV à la Mission Locale, bureau 110 au 1^{er} étage de la Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier à St Marcellin.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale doivent être déposées avant le 31.12.2012.

Se présenter en Mairie avec la carte d'identité et un justificatif de domicile.

Le 31 décembre 2012, une permanence sera tenue de 9 heures à 12 heures.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, dans le mois anniversaire de leurs 16 ans, doivent se faire recenser. Se présenter en mairie, avec livret de famille et carte d'identité.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

La mairie sera fermée du 21 décembre 2012 au 30 décembre inclus.

En cas d'urgence, contactez le maire ou les adjoints.

Une permanence sera tenue le lundi 31 décembre de 9 heures à midi pour l'inscription sur les listes électorales.

COORDONNEES DE LA MAIRIE

12 Route des Ecoles

38210 CRAS

Tél 04 76 07 94 10

Fax 04 76 07 55 87

Mail : mairie.cras@laposte.net

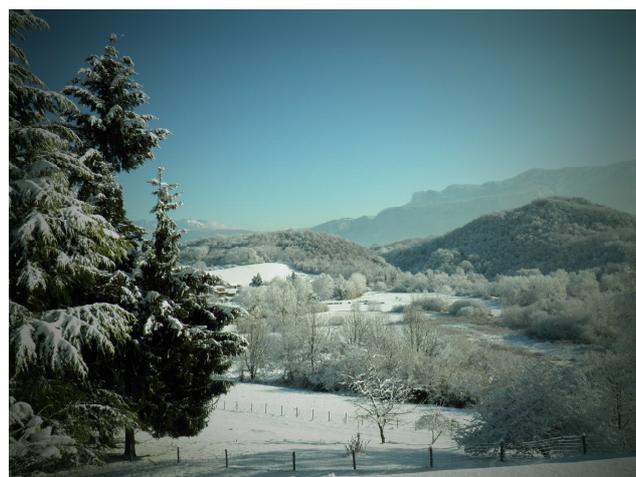
Site : <http://cras.sud-gresivaudan.org/>

Ouverture au public :

Mardi de 9h à 12 h

Vendredi de 13h30 à 17h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h



La Crazette

Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cras - 12 route des Ecoles - 38210 CRAS -
Tel 04 76 07 94 10 - Fax 04 76 07 55 87
Courriel : mairie.cras@laposte.net

Responsable de publication : Valérie VIEUX-MELCHIOR

Commission information et communication :
Valérie VIEUX-MELCHIOR - Franck MICHEL

Tribune libre : la parole aux associations

Le souci permanent des élus locaux de se rapprocher de leurs administrés est une constante, quelle que soit leur appartenance politique. Ce souci répond au besoin des habitants à être informés régulièrement des affaires de leur commune. Nous nous efforçons de rédiger un bulletin communal dans un style objectif et respectueux de la neutralité. C'est pourquoi nous ouvrons dans ce numéro une rubrique « Tribune libre : la parole aux associations ». Cet espace permettra ainsi à chaque association de s'exprimer librement... sans engager la responsabilité des élus.

ATOUT CRAS

Soirée « Collégiens » d'Atout Cras

25 jeunes cralins et cralines scolarisés au collège se sont retrouvés en soirée le 9 novembre à la salle des fêtes Marcel Gaillard. Contents de se retrouver au village, qui plus est durant les vacances, ils se sont adonnés au ping-pong et aux différents jeux de société qu'Atout Cras avait mis à leur disposition. Une collation et des friandises redonnèrent du tonus aux sportifs qui se mesurèrent lors d'un tournoi. Cette seconde soirée "jeunes" de l'année fut profitable à toutes et à tous, en partie grâce aux grandes sœurs et grands frères venus épauler les adultes. Nous les remercions tous vivement.



Atout Cras autour du monde

Pour cette deuxième année, le tour du monde d'Atout Cras s'est arrêté en Belgique. C'est avec leurs familles et leurs amis que plus d'une centaine de cralins sont venus partager un repas typiquement belge : moules et frites accompagnées de bière, avec tables décorées aux couleurs du pays : noir, jaune et rouge. Beaucoup de personnes découvrirent la tarte au maroilles, le gâteau aux spéculoos et les fameuses gaufrettes belges fabriquées par les cralins et cralines à la veillee !

Le club "Brasseurs à la Noix" était également de la partie pour présenter à tous l'une des étapes de la réalisation de la bière (le brassage) et faire déguster sa production : bières blanche, ambrée, triple. L'après-midi se poursuivit dans la bonne humeur avec des jeux d'adresse et de société, des parties de cartes et du ping-pong.

Un grand merci aux membres d'Atout Cras et à ceux qui se sont joints à eux pour animer cet événement... et à l'an prochain pour découvrir les spécialités d'un autre pays !

Atout Cras souhaite aux cralines et aux cralins un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Il leur donne rendez-vous en 2013 pour d'autres rencontres :

- L'assemblée générale d'Atout Cras, dans le courant du premier trimestre
- Les Pérolatières le 1er mai
- La fête des vacances en musique début juillet
- La vogue le 20 juillet
- Le repas autour du monde le 11 novembre
- Les soirées jeunes (dates à fixer)
- ... et d'autres surprises

Soyez nombreux à rejoindre cette équipe dynamique désireuse d'animer notre village.



AMICALE.COM

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre-Dame de l'Osier, Vatillieu et du personnel du syndicat intercommunal scolaire vous invite à sa

8ème VENTE DE PRODUITS DU TERROIR.

Elle aura lieu **dimanche 10 février 2013 à Vatillieu.**

Comme à l'accoutumée, nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et Saint-Genix et bien sûr de la pétafine.

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2013.

Annie MERMET-GERLAT

KARATE CLUB DE CRAS

Cras domine le karaté isérois



Le mythe de David contre Goliath n'aura jamais été aussi vrai que ce dimanche 9 décembre 2012, quand l'équipe de Cras est allée défier les clubs de tout l'Isère à la Coupe départementale de combat qui regroupait 200 jeunes athlètes de six à treize ans.

Créant la surprise, Cras – 459 habitants – s'est imposé en tête de classement devant les plus grands clubs grenoblois avec 8 titres dont 5 médailles d'or. Cet exploit, les jeunes crâlines en sont fiers et ils ont bien raison car il est le fruit d'un travail acharné et d'un formidable esprit d'équipe.

Johanne Barbarin : médaille d'or (pupille -35kg)

Natacha Barbarin : médaille d'or (benjamine -40kg)

Emma De Rosa : médaille d'or (benjamine -35kg) – première compétition

Nicolas Lachaux-Le Maillot : médaille d'or (benjamin +55kg)

Carla Marrano : médaille d'or (pupille -45kg)

Olivier Effantin : médaille d'argent (benjamin -55kg)

Ismael Hida : médaille d'argent (pupilles -25kg) – première compétition

Laurine Varlet : médaille de bronze (pupille -25kg) – première compétition

Le reste de l'équipe a particulièrement bien travaillé également avec des résultats très encourageants pour la suite de la saison ; bravo à Rayan Dridi (5^{ème} place

benjamin -40kg), Vincent Effantin (première compétition : 1 victoire, 2 défaites), Kellian Bellemin-Comte (première compétition : 1 victoire, 1 défaite), Guillaume Fahri-Rivasseau (première compétition : 1 défaite).

Ce succès survenant au début de la 4^{ème} saison sportive du club ne doit pourtant pas tout au hasard. Devant l'augmentation du nombre d'adhérents (57 cette année), tout particulièrement chez les plus jeunes et devant la progression de l'équipe de compétition, les horaires ont été modifiés et augmentés jusqu'à 8 heures par semaine :

- 3 heures de cours par semaine pour les adultes ;
- 3 heures de cours par semaine pour les enfants ;
- 2 heures par semaine dédiées à l'entraînement combat.

Grâce au soutien de la Mairie et au partenariat du Conseil Général, le club s'est doté récemment d'une surface de 100 m² de tapis, offrant ainsi à ses adhérents une pratique plus sécurisée dans la salle d'évolution de l'école maternelle.

L'association a par ailleurs procédé à l'élection de son nouveau bureau au mois de juin 2012 qui est venu renforcer l'équipe fondatrice du club, et constitue une équipe soudée et active.

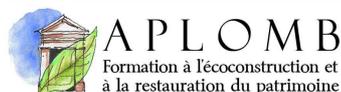
Pour finir, les jeunes crâlines auront peut-être été inspirés par les résultats exceptionnels de la France aux Championnats du Monde de Karaté qui se déroulaient en novembre à Paris. Certains ont eu la chance d'y assister et ont pu soutenir l'équipe française de karaté. Saluons les athlètes français qui ont remporté pas moins de 7 médailles d'or, 2 d'argent et 4 de bronze, montant ainsi sur 13 des 16 podiums mondiaux et plaçant la France en tête !

Mais la route est encore longue jusqu'aux championnats de France et les jeunes athlètes de Cras doivent apprendre que la performance ne vaut que dans la durée. Cet exploit, il faudra le renouveler. Souhaitons-leur bonne chance !

Pour toute information : www.karatecras.com

Rémi Barbarin

APLOMB : UNE NOUVELLE ASSOCIATION



Aplomb est une association qui s'est donné pour objectifs la formation et l'information sur les techniques de la construction traditionnelle (pisé, pierres, galets, planchers bois, voûtes sarrasines, enduits terre ou chaux) et du bâtiment neuf économe en énergie (isolants végétaux, orientation, implantation, étanchéité à l'air...) Son siège social est à Saint Marcellin depuis 2009, et elle avait besoin d'un lieu supplémentaire pour réaliser des chantiers d'application. La mairie de Cras a accepté d'accueillir ces chantiers sur 130m² au RDC des anciens locaux de David industries. Pour le moment, il s'agit d'une installation provisoire (accord jusqu'aux prochaines élections municipales), mais APLOMB serait intéressée pour pérenniser l'activité sur notre commune, et éventuellement collaborer à la reconstruction d'un four à pain communal.

Le premier stage aura lieu du 17 au 21 décembre 2012. Pour plus d'informations consultez leur site sur <http://aplomb.sud-gresivaudan.org>



Démonstration de la technique du pisé à la foire de Saint Antoine l'Abbaye en octobre 2010.

LE GRAND SOU DES ECOLES DE CRAS-MORETTE

Le Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter de l'argent afin de financer les projets des professeurs pour les enfants scolarisés sur le bassin intercommunal et habitant Cras et Morette.

Cette année encore, de nombreux projets seront financés (en tout ou partie) par notre association, entre autre :

- 10 Séances de Roller pour les classes de CP/CE1, CE1/CM1 et CE2/CM2 ;
- sorties théâtre pour la classe de CE2/CM2 ;
- sorties histoire en lien avec le programme au musée gallo-romain de St Romain en Gal pour la classe de CE2/CM2 de Cras et la classe de CM1 de Morette avec visites et ateliers sur la journée ;
- spectacle de marionnettes pour la classe de maternelle ;
- un projet de liaison radio entre l'école primaire de Morette et l'ISS (Station Spatiale Internationnale, par le club radio-amateur de la MJC de Tullins.

Tout ceci ne serait bien évidemment pas possible sans la participation à nos manifestations des parents, des nombreux habitants de Cras et Morette ainsi que ceux des communes environnantes.

Nous remercions donc toutes les personnes qui participent de quelque façon que se soit.

Nous tenons à remercier également les mairies de nos deux villages pour leur aide précieuse, le Conseil général de l'Isère pour son soutien financier et toutes les personnes bénévoles qui sont prêtes à nous aider. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux parents d'élèves qui souhaitent être actifs dans notre association, même ponctuellement. Merci aussi aux enseignants qui ont toujours de bonnes idées de sorties ou d'activités pour aider les enfants à apprendre et à s'éveiller. Nous remercions aussi l'ancien bureau pour son long investissement dans l'association et son accompagnement dans nos nouvelles fonctions.

Nous vous rappelons les trois manifestations qui ont lieu dans le courant de l'année :

- la brocante qui a lieu début octobre ;
- la traditionnelle vente de caillettes, pains et pétafine le dernier week-end de novembre ;
- le repas dansant, fin mars à la salle des fêtes de Cras, pour annoncer le printemps.

Nous concluons cette année en vous donnant rendez-vous en 2013 pour notre repas dansant, le samedi 23 mars à la salle des fêtes de Cras. Et pourquoi pas à de nouvelles autres manifestations...

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous pour cette nouvelle année 2013 !

Les membres du bureau

L'AUTRE

Le riz-sauce de « l'Autre »...



Le 27 octobre, l'association « l'Autre » organisait son riz-sauce annuel à la salle des fêtes de Cras.

Rappelons que le riz-sauce est un plat africain à base de riz (on l'aurait deviné !), de viandes et de légumes variés. Sa particularité est sa sauce, à base de beurre de cacahuètes.

L'Autre est une association humanitaire de Cras dont l'action est tournée vers l'Afrique sub-saharienne, et plus précisément vers le Burkina Fasso.

L'Autre soutient ainsi depuis plus de 20 ans un centre d'accueil à Ouagadougou, la capitale du Burkina : la Maison du Coeur. Entre autres actions, La Maison du Coeur accueille des orphelins ou des enfants de la rue et les scolarise. Elle aide aussi des femmes et des familles en difficulté. La fondatrice de la Maison du Coeur, Josette Boegli, vient tous les ans à Cras pour préparer le riz-sauce.

L'aide financière que nous apportons à la Maison du Coeur provient des dons de plus de 200 personnes dont un certain nombre de Cras ou de ses alentours. Les recettes du riz-sauce ne sont qu'un complément à ces dons. Cette soirée est avant tout un moment convivial et chaleureux qui nous permet de nous retrouver, d'échanger, et où l'on parle beaucoup « voyage »... Et il nous arrive (souvent) d'évoquer le souvenir de Dominique Lechat, fondateur de l'association.

Le 27 octobre, plus de 100 personnes étaient là, malgré la neige qui a commencé à tomber dans l'après-midi.

Attention, le riz-sauce de 2013 est programmé le 4 mai... Venez nombreux.

Pour contacter l'Autre : lautre@minolautre.com

Alain Hacquard, Président de l'association l'Autre

NATURE ET PROTECTION DE CRAS

Non aux gaz de schistes

La quasi-totalité du département de l'Isère fait l'objet de demande de permis d'explorations de gaz de schiste de la part de diverses compagnies de recherche pétrolières.

Or il n'existe pas de solutions pour exploiter proprement les ressources de pétroles et gaz enfouis dans les couches géologiques profondes. A ce jour, l'unique méthode existante, la fracturation hydraulique, se révèle une catastrophe pour l'environnement : diffusion dans les nappes phréatiques de solvants cancérigènes, remontées de boues radioactives, fuites incontrôlables de méthane dans l'atmosphère, ... La fracturation hydraulique exige également d'énormes quantités d'eau, alors que l'été, nous sommes de plus en plus fréquemment soumis à des sécheresses qui conduisent à rationner l'utilisation de l'eau. Une fois utilisée pour fracturer les roches, cette eau, polluée, doit transiter par des stations d'épuration, qui ne sont pas prévues pour cet usage. Et la fracturation du sous sol entraîne mécaniquement des glissements de terrain et autres tremblements de terre en surface.

Ces conséquences calamiteuses peuvent être observées aux Etats-Unis et au Canada, qui ont choisi d'exploiter à grande échelle pétroles et gaz de schiste, au mépris des populations.

Plus près de nous, dans un village à la limite de l'Ain et de la Savoie, une exploration avait été tentée en 1989 par la compagnie Esso. La source du village est toujours polluée et inutilisable à ce jour.

Par la voie de son président Hollande, la France a fait savoir qu'elle n'aurait pas recours à la fracturation hydraulique. Du moins pour l'instant, car la pression des groupes pétroliers est énorme, et qu'ils s'appuient, au niveau de la Communauté Européenne, sur les pays favorables à l'exploitation, car il y en a, comme la Pologne... Le parlement européen vient d'ailleurs de refuser de mettre en place une réglementation qui interdirait la fracturation hydraulique malgré les dégâts qu'elle occasionne !

Le recours à des pétroles et gaz de schiste, comme aux pétroles et gaz « conventionnels », contribuent à l'accentuation de l'effet de serre, et au réchauffement climatique. Il nous est difficile d'imaginer les conséquences dramatiques que celui-ci va entraîner à moyen terme, mais les spécialistes nous annoncent des phénomènes qui devraient amener à réfléchir, et à choisir le plus vite possible la voie des économies d'énergie. Hélas, ce n'est pas le bon sens qui prévaut en la matière...

Nous n'avons pas besoin de toujours plus de pétrole. Pour vivre, et pour vivre en bonne santé, nous avons besoin d'un environnement sain et d'une eau non polluée.

Nature et Protection de Cras est une association de protection de l'environnement qui s'implique dans l'action locale. Pour nous contacter : npcras@gmail.com.

Geneviève CROS, Présidente
